



Salon de l'agriculture

Savéol, le roi de la tomate, prépare l'avenir

La coopérative bretonne colle aux attentes des consommateurs, avec ses produits « zéro pesticide ». Et pense installation et transmission, pour préparer la relève.

Avec ses 120 producteurs, Savéol est le roi de la tomate en France. 184 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 11 % à l'export, 2 500 emplois.

La coopérative conditionne et commercialise principalement des tomates, mais aussi fraises, concombres, poivrons, framboises et salicorne. En s'efforçant, à chaque fois, de valoriser des produits haut de gamme.

Cette valorisation s'appuie sur le biocontrôle : sa Ferme aux insectes, où la coopérative élève elle-même les insectes qui vont venir protéger naturellement ses fruits et légumes de leurs prédateurs, lui permet de garantir une production de qualité, « avec zéro pesticide ». Une chaîne globale, « de la graine à l'assiette », se félicite Pierre-Yves Jestin, président de la coopérative.

1 ha de serre, 1 million d'euros

Le Salon est, pour les producteurs finistériens, l'occasion de faire la démonstration de cette longueur d'avance auprès des consommateurs. Sans trop d'effort : « **Notre stand a été littéralement dévalisé par les visiteurs !** » Un stand où ils présentent leurs nouveaux produits : la gamme Savéol nature, présentée « sans plastique, mais dans des emballages 100 % carton », et la gamme Snacking, des petites portions individuelles « qui répondent aux tendances du marché ».

Avec cinq installations de jeunes maraîchers cet automne, la coopéra-



Sur le stand Savéol dévalisé par les visiteurs, Pierre-Yves Jestin, président de la coopérative.

tive continue à se développer. Mais, avec des serres de plus en plus *high-tech* (sans insecticide et qui consomment de moins en moins d'énergie et d'eau), l'enjeu des capitaux devient de plus en plus énorme : « **1 million d'euros pour 1 ha de serre.** »

La transmission, avec le prévisible départ à la retraite d'une dizaine de producteurs dans les cinq ans, de-

vient donc un vrai défi. La coopérative doit « **le préparer et l'accompagner** ». Techniquement, humainement, « **c'est facile grâce au parrainage** », assure Pierre-Yves Jestin.

Mais, financièrement, c'est bien autre chose... Aussi, Savéol vient-elle de mettre en place un dispositif financier d'aide à l'installation des jeunes, en confortant leur dossier

bancaire. Les adhérents seniors de Savéol prennent une part en capital « **de 5 %, 10 % ou 15 %** », puis se retirent au bout de quelques années.

La Région Bretagne est intéressée par ce dispositif. Et envisage d'y apporter sa pierre, à travers le concours de BPI France (Banque publique d'investissement).

Christophe VIOLETTE.